N° 11-621-MIF au catalogue — N° 055
ISSN : 1707-0511
ISBN : 978-0-662-09208-7

Document analytique

Analyse en bref

L'industrie canadienne du bois d'œuvre : tendances récentes

par Daniel Dufour

Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales
Immeuble Jean-Talon, 10e étage, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-263-1136

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

2008-02933/

L'industrie canadienne du bois d'œuvre : tendances récentes

Daniel Dufour

Comité de revue : Marcelle Dion, John Flanders, Fred Gault, Jean-Pierre Maynard, Danielle Gouin, Jason Keats, Mychele Gagnon, Haig McCarrell, Shirly Steller, David Ogden, Jennifer Winters and Penny Hope-Ross de Statistique Canada et Charles Bérubé d'Industrie Canada

Contribution spéciale : Ziad Ghanem et Louise Noel de Statistique Canada

Rédacteur : François Gendron

Rédacteur en chef : Yvan Gervais

Publication : Debi Soucy

Juin 2007

N° 11-621-MIF2007055 au catalogue
ISSN : 1707-0511
ISBN : 978-0-662-09208-7
Fréquence : hors série
Ottawa

Pour obtenir de plus amples renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Demandes par courriel : analysisinbrief-analyseenbref@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

L'industrie canadienne du bois d'œuvre : tendances récentes

Daniel Dufour, Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales

Résumé

Après avoir affronté des pressions commerciales et une situation économique difficile au cours des dernières années, l'industrie du bois d'œuvre s'est restructurée et est demeurée rentable. La restructuration dans cette industrie a entraîné la perte de milliers d'emplois et a produit des gains de productivité substantiels. Ces gains ont contribué à maintenir des marges bénéficiaires positives plutôt comparables, en moyenne, à celles enregistrées dans le secteur manufacturier de 1999 à 2005.

Les défis commerciaux et économiques auxquels l'industrie canadienne du bois d'œuvre a dû faire face au cours de cette période étaient nombreux et comprenaient entre autres l'Accord canado-américain sur le bois d'œuvre de 1996 à 2001, imposition de droits antidumping et compensateurs par les États-Unis de 2002 à 2006, hausse du prix de l'énergie et de la matière première, chute des prix du bois d'oeuvre, hausse du taux de change du dollar canadien.

Durant l'Accord sur le bois d'œuvre, la performance générale de l'industrie du bois d'œuvre était plutôt comparable au reste du secteur manufacturier, à l'exception de la productivité du travail. Les marges bénéficiaires dégagées par l'industrie étaient semblables à celles de l'ensemble des industries manufacturières. De plus, le volume de production et le nombre d'emplois se sont accrus jusqu'en 2000. Par contre, les heures travaillées ont diminué ce qui a poussé la croissance de la productivité du travail au-dessus de la moyenne. La fin de cet Accord en 2001 a été suivie par l'imposition de droits antidumping et compensateurs à partir de 2002 et a marqué un point tournant pour cette industrie.

La faiblesse des prix qui avait commencé en 1999 s'est poursuivie jusqu'en 2006 alors qu'ils atteignaient leurs niveaux les plus bas depuis 1992. En moyenne, les prix ont chuté de 4,4 % par année de 1999 à 2006 en raison de plusieurs facteurs comme la concurrence plus féroce sur les marchés internationaux, une surcapacité de production dans l'industrie, l'imposition de droits antidumping et compensateurs sur les exportations de bois d'œuvre vers les États-Unis et l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Le volume de production s'est quant à lui accru jusqu'en 2004 en partie en raison d'une forte demande du secteur de l'habitation au Canada et aux États-Unis, avant de fléchir en 2005 et 2006. En conséquence, la valeur des livraisons manufacturières de l'industrie canadienne du bois d'œuvre a chuté de 14,9 % en 2005 et de 17,5 % en 2006 pour s'établir à 11,9 milliards de dollars. Il faut retourner 14 ans en arrière pour retrouver un niveau de livraisons aussi bas pour cette industrie. Malgré la fermeté relative du volume de production durant cette période, l'emploi a régressé de façon marquée à partir de l'an 2001. Cette baisse de l'emploi a accéléré les gains de productivité déjà amorcés avant l'an 2000. Ainsi, de 2001 à 2005, la productivité du travail dans l'industrie des scieries et de la préservation du bois, dont l'industrie du bois d'œuvre représente 89 % des livraisons, a grimpé de 5,8 % par année en moyenne, un rythme de croissance près de 5 fois supérieur à celui de l'ensemble du secteur manufacturier (+1,2 %).

De 1999 à 2005, l'industrie des scieries et de la préservation du bois a affiché une marge bénéficiaire moyenne de 6,0 % comparativement à 6,4 % pour l'ensemble des industries manufacturières, et ce, grâce en partie aux profits exceptionnels enregistrés en 2004. Le rendement de l'avoir s'est quant à lui chiffré à 8,9 % comparativement à 8,8 % pour le secteur manufacturier. En 2006, un nouvel accord avec les États-Unis sur les exportations de bois d'œuvre

résineux a été conclu. Cet accord est accompagné d'une entente de remboursement de la plupart des droits perçus depuis 2002 et il établit un nouveau prix au-dessus duquel les exportateurs canadiens n'auront pas à payer des droits. Le temps dira comment cet accord et d'autres facteurs influenceront l'industrie canadienne du bois d'oeuvre au cours des prochaines années.

Cette étude porte sur l'évolution récente de l'industrie canadienne du bois d'œuvre. Les tendances dans les livraisons, les prix, la production, les exportations, l'emploi, la productivité, l'innovation, les immobilisations et les résultats financiers sont analysées pour la période de 1995 à 2006.

Définition de l'industrie du bois

L'activité principale de l'industrie du bois consiste à fabriquer des produits à partir du bois. Cette industrie comprend les établissements qui scient des billes pour en faire du bois de charpente et des produits semblables, ou qui assurent la préservation de ces produits; ceux qui produisent des articles qui améliorent les caractéristiques naturelles du bois, en fabriquant plaquages, contreplaqués, panneaux en bois reconstitué ou ensembles en bois transformé; et ceux qui fabriquent divers produits en bois, comme la menuiserie préfabriquée.

Afin de mesurer l'ampleur des activités de l'industrie du bois, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) décompose cette industrie en trois principaux groupes composés à leur tour de sous-groupes :

- Scieries et de la préservation du bois (SCIAN 3211) :
  - Scieries, sauf les usines de bardeaux et de bardeaux de fente (SCIAN 321111)
  - Usines de bardeaux et de bardeaux de fente (SCIAN 321112)
  - Préservation du bois (SCIAN 321114)
- Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212)
- Fabrication d'autres produits en bois (SCIAN 3219)

Pour les besoins de cette étude, l'industrie des scieries, sauf les usines de bardeaux et de bardeaux de fente (SCIAN 321111) est considérée comme étant l'industrie du bois d'œuvre. Elle comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des planches, du bois d'échantillon, du bois d'oeuvre, des poteaux et des traverses ainsi que des bardages à partir de billes et de billons.

À plusieurs reprises, l'article citera des tendances (emploi, innovation, productivité) relatives à l'industrie des scieries et de la préservation du bois (SCIAN 3211) dont les livraisons manufacturières, en 2006, se chiffraient à 13,5 milliards de dollars. De cette valeur, 11,9 milliards de dollars, soit 89 % du total, étaient attribuables à l'industrie du bois d'œuvre. L'industrie du bois d'œuvre compte également pour la grande majorité (96 %) des exportations de l'industrie des scieries et de la préservation du bois.

Par ailleurs, les données sur la marge bénéficiaire et le rendement sur l'avoir sont établies sur la base du concept des entreprises. La classification des entreprises diffère de celles des établissements en ce qu'une même entreprise peut inclure des établissements qui ne font pas partie du même secteur d'activité. D'autres renseignements sur ce sujet sont fournis dans cette étude (voir l'encadré intitulé « Les univers des données financières et des données sur la production se comparent-ils pour l'industrie du bois d'œuvre? »).

Importance relative de l'industrie du bois d'œuvre

L'industrie canadienne des scieries et de la préservation du bois a contribué pour 7,6 milliards de dollars au produit intérieur brut national (PIB) en 2006, soit 4,4 % du PIB du secteur manufacturier ou encore 0,7 % de l'ensemble de l'économie. Cette industrie est également très présente sur les marchés d'exportations puisqu'elle compte pour près de 4 % des produits exportés vers les marchés extérieurs.

L'industrie des scieries et de la préservation du bois générait en 2006 plus de 54 400 emplois directs à travers le pays. En plus de ces emplois directs, l'industrie génère également d'importantes retombées économiques par le biais du soutien d'emplois indirects. On estime à environ 90 600 le nombre d'emplois indirects dans d'autres industries qui découlent de l'activité de l'industrie du bois[1]. C'est donc dire que, dans l'ensemble, l'industrie soutient plus de 145 000 emplois directs et indirects.

L'industrie des scieries et de la préservation du bois est également au coeur des activités du secteur forestier puisqu'elle fait essentiellement appel à des intrants disponibles au Canada. En effet, elle utilise comme matière première des billes de bois récoltés par des entreprises d'exploitation forestière. Ce secteur d'activité employait d'ailleurs directement près de 60 000 personnes en 2006. De plus, les sciures et copeaux que l'industrie du bois d'oeuvre produit sont utilisés par l'industrie des pâtes et papiers qui comptait environ 87 000 travailleurs en 2006. L'industrie du bois en général joue donc un rôle clé dans le développement de plus de 300 collectivités rurales et éloignées qui en tirent au moins 50 % de leurs revenus[2]. Elle constitue ainsi une composante essentielle à la prospérité économique de certaines régions du Canada.

Par ailleurs, le Canada est reconnu comme un pays aux nombreuses ressources naturelles avec jusqu'à 10 % du couvert forestier du monde, 25 % des terres humides planétaires, et plus de 20 % des eaux douces de la planète[3]. Le Canada était en 2005 le deuxième producteur mondial de bois d'œuvre, avec 16 % de la production mondiale, en plus d'en être le premier exportateur mondial, avec 30 % du commerce international de bois d'œuvre[4]. Le Canada vend ses produits forestiers à plus de 100 pays avec comme principaux marchés d'exportation les États-Unis, l'Union européenne et le Japon.

Il n'est alors guère étrange que de nos jours, l'état de santé de l'industrie canadienne du bois d'œuvre soit au centre des préoccupations de nombreux Canadiens. En effet, cette industrie doit composer avec bon nombre de tendances de fond telles que la mondialisation des marchés, l'accélération de l'innovation technologique et le respect des principes de développement durable. Comme si cela ne suffisait pas, elle doit également faire face à des pressions protectionnistes de la part de son principal partenaire commercial, les États-Unis, à une devise canadienne forte, à une augmentation des coûts de l'énergie et de la matière première, et finalement, à une baisse du prix du bois d'œuvre.

---

1. Ces estimations sont basées sur les multiplicateurs nationaux des entrées-sorties de 2003 produits par la Division des comptes de l'industrie de Statistique Canada. Ces multiplicateurs sont considérés comme étant relativement stables dans le temps.
2. Voir *L'État des forêts du Canada*, éditions 2004-2005 et 2005-2006, Ressources naturelles Canada, http://cfs.nrcan.gc.ca/sof/latest_f.html (site consulté le 10 avril, 2006).
3. Idem.
4. Voir la banque de données statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur le site http://faostat.fao.org/site/381/default.aspx (site consulté le 13 avril, 2006).

La valeur des livraisons manufacturières en chute libre

Les livraisons manufacturières de l'industrie canadienne du bois d'œuvre ont enregistré des baisses consécutives en 2005 et 2006 après avoir connu un regain momentané en 2004 alors que la demande pour les produits du bois était forte et que la production battait son plein.

En 2006, la valeur des livraisons de l'industrie canadienne du bois d'œuvre a chuté de 17,5 % pour s'établir à 11,9 milliards de dollars, soit 2,5 milliards de moins que l'année précédente et bien en deçà du niveau de près de 17 milliards de dollars atteint lors du regain de 2004. En 2005, la baisse s'était chiffrée à 14,9 %. Il faut retourner 14 ans en arrière pour retrouver un niveau de livraisons aussi bas que celui enregistré en 2006.

Après le sommet atteint en 2004, l'industrie du bois d'œuvre a maintenu son volume de production autour de 80 millions de mètres cubes de bois, en partie pour satisfaire à la demande, mais aussi pour écouler les approvisionnements excédentaires provenant des feux de forêts et des épidémies d'insectes qui ont été très sévères dans l'ouest du pays et qui exigent une récolte précoce du bois.

Graphique 1
La valeur des livraisons de l'industrie du bois d'oeuvre en chute depuis 1999...

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 304-0014.

Graphique 2
... alors que le volume de sa production n'a baissé que légèrement après 2004

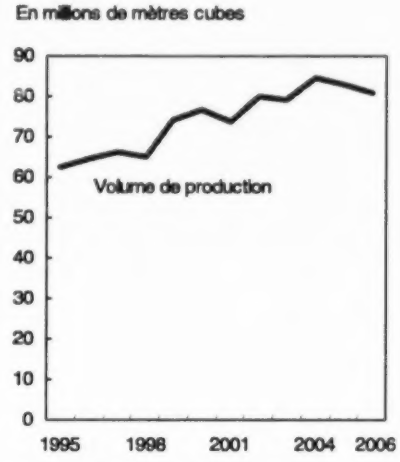

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 303-0009.

Donc, la chute marquée dans la valeur des livraisons est attribuable en grande partie à l'effondrement des prix qui ont chuté à des niveaux aussi bas que ceux qui prévalaient en 1992. Les prix du bois de construction ont en effet dégringolé de 10,5 % de 2004 à 2005 et de 7,7 % de 2005 à 2006.

La baisse des prix peut s'expliquer par différents facteurs qui agissent parfois de façon concourante ou à des moments différents au cours de la période. On note, par exemple, le ralentissement des logements mis en chantier au Canada depuis 2004, la chute dans le secteur de l'habitation aux États-Unis en 2006, la vigueur de la devise canadienne face au dollar américain depuis 2003, la surcapacité de production pour écouler les approvisionnements excédentaires depuis le début de l'an 2000 et l'imposition entre 2002 et 2006 de droits antidumping et compensateurs sur les exportations destinées aux États-Unis.

Graphique 3 Les prix du bois de construction subissent de fortes fluctuations qui suivent une tendance à la baisse

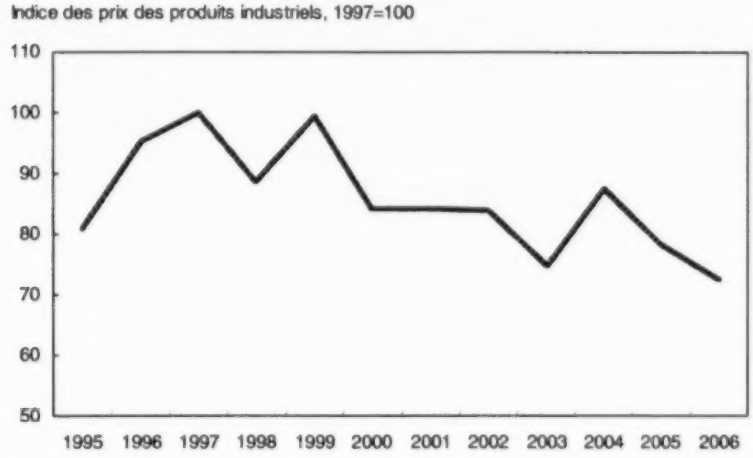

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 329-0042.

L'affaiblissement des exportations américaines de bois entraîne les livraisons à la baisse

L'industrie canadienne du bois d'oeuvre est largement tributaire de ses exportations vers les marchés extérieurs qui absorbent environ 80 % de sa production. En 2006, la valeur des exportations nationales de bois d'oeuvre se chiffrait à 9,6 milliards de dollars dont 80 % était expédié vers les États-Unis, de loin son principal marché étranger, 11 % vers le Japon, près de 5 % vers l'Union Européenne et le reste vers les autres pays.

Les fluctuations des exportations canadiennes de bois d'œuvre sont étroitement liées aux fluctuations des exportations destinées au marché américain, alors que les autres marchés ont peu d'impact dans les tendances nationales.

Graphique 4 La valeur des exportations canadiennes de bois d'oeuvre aux États-Unis en perte de vitesse

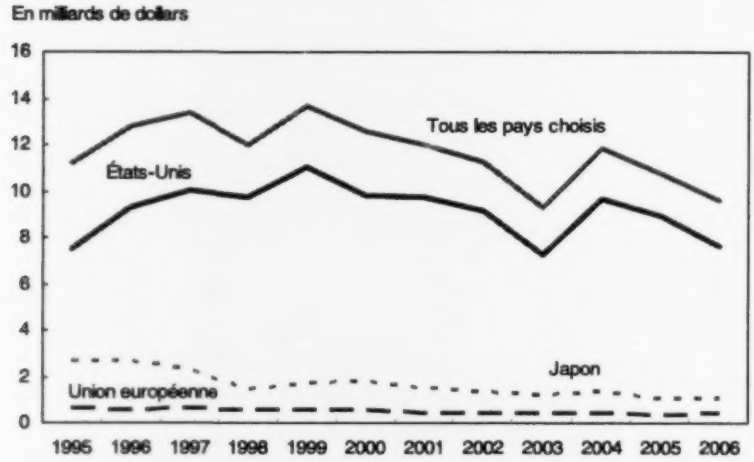

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division du commerce international.

La chute dans la valeur des livraisons dans l'industrie canadienne du bois d'œuvre est attribuable en grande partie à la baisse notable de la valeur des exportations vers les États-Unis au cours des dernières années. En effet, après une forte croissance de 5,1 % par année de 1995 à 1999, la valeur des exportations nationales de bois d'œuvre a fortement chuté de 2000 à 2006 (-4,9 % par année), et ce, malgré le regain observé en 2004. Il faut dire que le marché américain de la construction d'habitations, important consommateur de bois d'œuvre, a subi un ralentissement marqué en 2006.

Néanmoins, on observe qu'entre 2004 et 2006, alors que la valeur des exportations de l'industrie canadienne du bois d'œuvre a chuté de 19,4 %, le volume des exportations a quant à lui affiché une baisse de seulement 4,9 %. La baisse dans la valeur des exportations après 2004 est ainsi surtout attribuable à la chute des prix. Les prix ont été affectés, entre autres, par la vigueur soutenue de la devise canadienne. En effet, les prix de vente du bois d'œuvre canadien sur les marchés internationaux sont négociés en dollars américains et les exportateurs canadiens ne peuvent pas augmenter leurs prix de vente pour contrebalancer un taux de change qui leur est défavorable. Le dollar canadien s'est en outre raffermi de 7,4 %, en moyenne, par rapport à la devise américaine durant la période de 2004 à 2005, et encore de 6,8 % de 2005 à 2006.

La baisse du volume des exportations, tout particulièrement en 2006, peut être associée en partie à la faiblesse de la demande de bois d'œuvre aux États-Unis. On observe toutefois que cette baisse s'est surtout fait sentir au Québec et en Ontario alors que les autres provinces ont maintenu leurs volumes des exportations de bois d'œuvre plutôt stables entre 2004 et 2006.

La baisse au Québec peut-être associée également à une réduction de son approvisionnement en matière première à la suite de la réévaluation de la possibilité annuelle de coupe.

À l'opposé, la Colombie-Britannique a vu sa possibilité de récolte annuelle s'accroître au cours des dernières années en raison des nombreux feux de forêts qui y ont sévi de même que d'une très sévère épidémie du dendroctone du pin ponderosa nécessitant la récolte hâtive des arbres

affectés. Cette surcapacité dans l'offre de bois a possiblement fait contribuer à la baisse des prix de vente.

L'industrie canadienne du bois n'a pas diversifié ses marchés d'exportations durant la dernière décennie pour contrer sa dépendance du marché américain. En fait, les deux autres grands marchés extérieurs de cette industrie, dont il est question ci-après, ont diminué leurs achats en provenance du Canada.

La région de l'Asie-Pacifique est le deuxième plus important marché pour les exportations canadiennes de bois d'oeuvre, avec le Japon comme principal marché de cette région. Les exportations vers le Japon ont progressé de façon significative jusqu'au milieu de la dernière décennie. Toutefois, la crise économique en Asie, qui est survenue en 1997, a provoqué d'importantes baisses dans les quantités de bois d'oeuvre importé du Canada. Bien que les marchés asiatiques soient désormais rétablis, l'industrie canadienne du bois n'est toujours pas parvenue à récupérer une part de marché comparable à celle dont elle a jadis bénéficié. Ainsi, alors que la valeur des exportations canadiennes de bois d'œuvre destinées au Japon se chiffrait à 2,7 milliards de dollars en 1995, elle était inférieure à 1,1 milliard de dollars en 2006. Les exportations canadiennes de bois d'œuvre destinées aux marchés asiatiques représentaient une valeur totale de 1,3 milliard de dollars en 2006.

L'Europe est la troisième destination pour les exportations de bois d'oeuvre canadien, dont la plus grande partie est absorbée par les marchés du Royaume-Uni (22 %), des Pays-Bas (17 %), et de l'Allemagne (14 %).

Les exportations canadiennes de bois d'œuvre vers l'Europe ont toutefois décliné de manière significative au cours de la dernière décennie. Tandis que la valeur des exportations de bois d'œuvre destinées à l'Europe se chiffrait à 651 millions de dollars en 1995, représentant 5,8 % des exportations nationales de bois d'œuvre, elle atteignait seulement une valeur de 436 millions de dollars en 2006, totalisant seulement 4,6 % des exportations nationales. La cause de cette baisse peut-être reliée au fait que plusieurs pays producteurs de bois ont accédé à l'Union européenne au cours de la dernière décennie et ont ainsi permis à celle-ci de bénéficier d'une quasi-autonomie en matière d'approvisionnement en produits forestiers.

La Colombie-Britannique récupère sa part des exportations nationales

En 2006, la Colombie-Britannique détenait la plus grande part (63 %) des exportations nationales de produits de bois d'œuvre suivie du Québec (16 %), de l'Ontario (8 %) et des autres provinces du Canada (13 %).

Alors que la Colombie-Britannique a vu sa part relative des exportations nationales chuter de 67 % à 56 % de 1995 à 1998, cette province est parvenue depuis 1998 à accroître sa part aux alentours de 60 %, en partie grâce aux coupes de bois affectés par l'épidémie.

C'est le Québec qui a ainsi vu sa part des marchés diminuer, passant de 20 % en 1998 à 16 % en 2006, en partie, à la suite d'une baisse dans sa récolte annuelle autorisée. Les autres provinces ont quant à elles vu leurs parts des exportations rester relativement stables au cours de la dernière décennie.

La répartition régionale des exportations nationales de bois d'œuvre est fortement influencée par les fluctuations de la demande dans les principaux pays importateurs. Par exemple, les fluctuations de la demande dans le marché asiatique auront une incidence plus forte chez les producteurs de la Colombie-Britannique alors que des fluctuations ayant cours en Europe affecteront plus directement les scieries dans l'est du pays.

Graphique 5 La Colombie-Britannique récupère sa part des exportations nationales

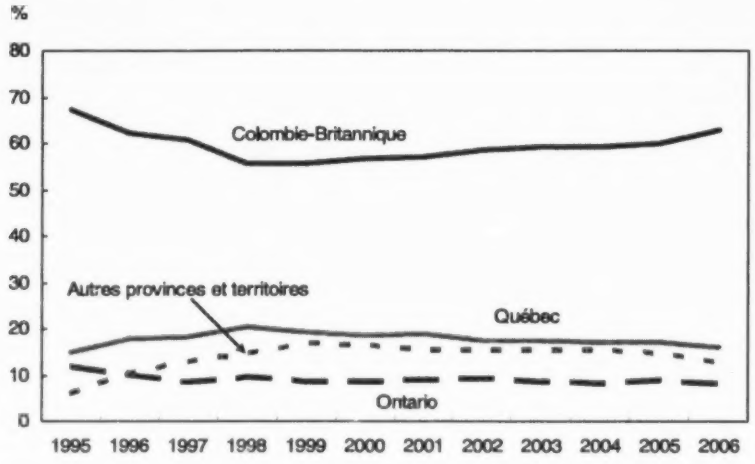

Source : Statistique Canada, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Par ailleurs, certaines provinces canadiennes dépendent plus fortement des exportations que d'autres. C'est le cas des provinces de la Colombie-Britannique et de l'Atlantique où les exportations représentaient 80 % et 71 % des livraisons totales en 2006. Ces proportions étaient moindres pour les provinces de l'Ontario (54 %), des Prairies (52 %), et du Québec (47 %).

Importantes pertes d'emploi dans l'industrie

Après que l'emploi dans l'industrie canadienne des scieries et de la préservation du bois ait augmenté de 31 % entre 1995 et 2000, il a dégringolé de 27 % de 2000 à 2006. L'emploi est passé d'un sommet inégalé de 74 145 en 2000 à 54 454 en 2006. Cette baisse peut être attribuée en grande partie aux fermetures d'usines qui ont résulté de la restructuration au sein de l'industrie. Ces pertes rendent compte surtout de celles de l'industrie du bois d'œuvre puisque cette dernière représentait 89 % des livraisons de l'industrie des scieries et de la préservation du bois.

Les emplois directs, bien que répartis entre toutes les régions du pays, sont principalement concentrés dans trois provinces : la Colombie-Britannique (38 %), le Québec (30 %) et l'Ontario (12 %).

Alors que l'emploi dans l'ensemble des industries manufacturières a diminué de 1,0 % de 2005 à 2006, il a diminué de 5,9 % dans l'industrie des scieries et de la préservation, passant de 57 868 employés en 2005 à 54 454 employés en 2006. Les pertes d'emploi ont été particulièrement sévères pour l'Ontario (-8,9 %), le Québec (-7,5 %) et la Colombie-Britannique (-5,3 %).

Graphique 6 L'emploi dans l'industrie canadienne des scieries et de la préservation du bois en baisse depuis l'an 2000

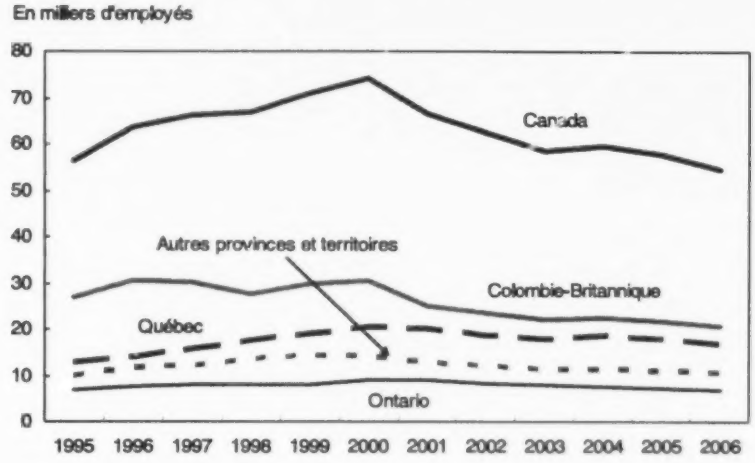

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 281-0024.

Accroissement notable de la productivité

À partir de 2001, l'industrie du bois d'œuvre a accéléré sa restructuration, ce qui a entraîné des gains de productivité substantiels.

De 1997 à 2001, soit durant la plus grande partie de l'Accord quinquennal canado-américain sur le bois d'œuvre résineux, la productivité du travail dans l'industrie des scieries et de la préservation du bois s'est accrue deux fois plus rapidement que dans l'ensemble du secteur manufacturier (6,2 % par année en moyenne comparativement à 3,1 %). La productivité du travail est définie ici comme étant la valeur ajoutée de l'industrie divisée par le nombre total d'heures travaillées. La performance relativement plus forte de l'industrie des scieries et de la préservation du bois durant cette période peut s'expliquer par le fait que cette industrie a pu accroître sa production au même rythme que la moyenne du secteur manufacturier tout en réduisant le total des heures travaillées, et ce, contrairement aux autres industries manufacturières.

La réduction des heures travaillées dans l'industrie des scieries et de la préservation du bois au cours de la période de 1997 à 2001 (-3,7 % par année en moyenne) s'est réalisée en grande partie en réduisant le nombre ou la durée des quarts de travail. Il n'y a donc pas eu de mises à pied massives de 1997 à 2000, mais l'emploi a commencé à tomber en 2001. Cette période constituait la première phase dans la restructuration de l'industrie.

Après l'an 2001, la croissance de la productivité s'est accélérée. Cela a coïncidé avec le début de l'imposition de droits compensateurs et antidumping sur les exportations de bois d'œuvre aux États-unis. De 2001 à 2005, la productivité du travail a grimpé de 5,8 % par année en moyenne, un rythme de croissance de près de 5 fois supérieur à celui de l'ensemble du secteur manufacturier (+1,2 %). Ces gains s'expliquent par une croissance de la production dans cette industrie (+3,8 % par année en moyenne) jumelée à une baisse moyenne de 1,9 % par année dans le total des heures travaillées. C'est ainsi que, durant cette deuxième phase de restructuration, l'emploi dans

l'industrie des scieries et de la préservation du bois a chuté en moyenne de 3,5 % par année comparativement à 1,7 % pour le secteur manufacturier dans son ensemble. Ce portrait de la situation soutient l'hypothèse que de tels gains de productivité ont été réalisés par la fermeture des usines vraisemblablement les moins performantes. En effet, de façon générale, la productivité du travail dans une industrie s'améliore à mesure que l'on élimine ses éléments les moins productifs. C'est ce qui se passe normalement lors d'une restructuration industrielle.

La deuxième phase de cette restructuration peut être divisée en deux périodes : une période de hausse de la production de 2001 à 2004 et une de chute de la production de 2004 à 2005.

De 2001 à 2004, il semble que la hausse de la productivité s'explique davantage par l'utilisation efficace des installations existantes et par la fermeture d'usines[5] plutôt que par l'addition de nouveaux équipements plus performants. En effet, les investissements dans l'industrie des scieries et de la préservation du bois étaient près de 28 % plus bas en moyenne de 2001 à 2004 que ceux enregistrés au cours de la période de 1997 à 2000. De plus, le taux d'utilisation de la capacité de la fabrication de produits en bois a grimpé du niveau de 82,0 % en 2001 à 92,1 % en 2004. La valeur ajoutée de l'industrie des scieries et de la préservation du bois s'est accrue en moyenne de 5,5 % par année de 2001 à 2004 alors que le total des heures travaillées a chuté de 2,0 % en moyenne chaque année.

La situation a été différente de 2004 à 2005. Bien que les fermetures d'usines continuaient[6], les gains de productivité étaient négligeables. La production et les heures travaillées ont chuté à peu près au même rythme.

Graphique 7 La valeur ajoutée par heure travaillée s'est accrue fortement dans l'industrie canadienne des scieries et de la préservation du bois

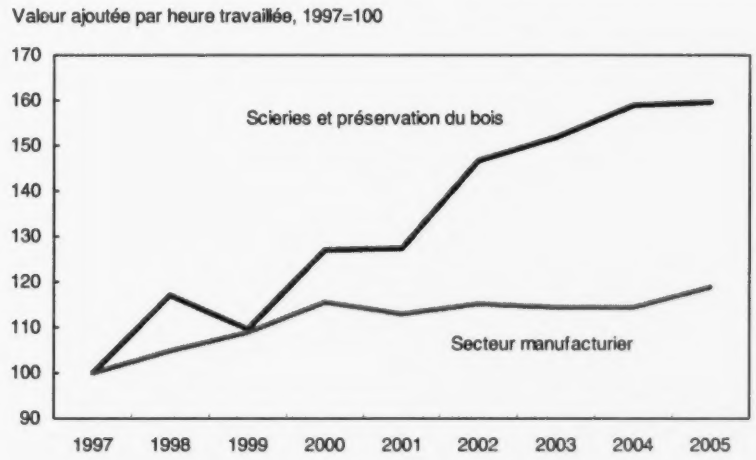

Source : Statistique Canada, totalisationsspéciales, Division des comptes des revenus et des dépenses.

5. Voir *L'État des forêts du Canada*, éditions 2004-2005 et 2005-2006, Ressources naturelles Canada, http://cfs.nrcan.gc.ca/sof/latest_f.html, 2005, 2006 (site consulté le 10 avril, 2006).
6. Idem.

Une industrie où les innovations sont en perte de vitesse

Comme l'industrie du bois d'œuvre est essentiellement une industrie exportatrice, sa prospérité dépend en partie de sa capacité à mettre de nouveaux produits sur le marché et à développer de nouveaux procédés de fabrication afin de réduire ses coûts de production et d'être en mesure de concurrencer les autres pays exportateurs sur les marchés internationaux. Or, les enquêtes sur l'innovation menées en 1999 et en 2005 nous apprennent que l'industrie des scieries et de la préservation du bois fait de moins en moins bonne figure en matière d'innovation par rapport à ses consoeurs du secteur manufacturier.

Alors qu'un établissement manufacturier sur deux (48 %) déclare avoir introduit de nouveaux produits ou des produits significativement améliorés au cours de la période 2002-2004 (période visée par l'enquête de 2005), on n'en compte qu'une sur quatre (27 %) dans l'industrie des scieries et de la préservation du bois qui se retrouve ainsi au bas du peloton. Les pourcentages correspondants pour les années 1997 à 1999 (enquête de 1999) étaient de 68 % pour l'ensemble du secteur manufacturier contre 51 % pour l'industrie des scieries et de la préservation du bois.

Pour ce qui est du taux d'innovation au chapitre des nouveaux procédés de fabrication ou de leur amélioration significative, l'industrie des scieries et de la préservation du bois se classait légèrement au-dessous du taux moyen du secteur manufacturier de 2002 à 2004 (46 % par rapport à 50 %). Il s'agit encore là d'un déclin plus marqué pour l'industrie des scieries et de la préservation du bois puisque, lors de l'enquête de 1999, cette industrie se situait dans la moyenne du secteur manufacturier (65 %).

Dans l'ensemble, on constate donc un écart de 11 points de pourcentage entre l'industrie des scieries et de la préservation du bois (54 %) et l'ensemble des industries du secteur manufacturier (65 %) pour ce qui est du taux d'innovation sur le plan des produits et des procédés pour les années 2002 à 2004. Cet écart était de l'ordre de 6 points en pourcentage pour les années 1997 à 1999. Ce décalage de l'industrie des scieries et de la préservation du bois par rapport aux autres industries manufacturières témoigne probablement des difficultés spécifiques auxquelles elle a été assujettie au cours des dernières années.

Graphique 8 Perte de vitesse du taux d'innovation dans l'industrie des scieries et de la préservation du bois par rapport à l'ensemble des industries manufacturières

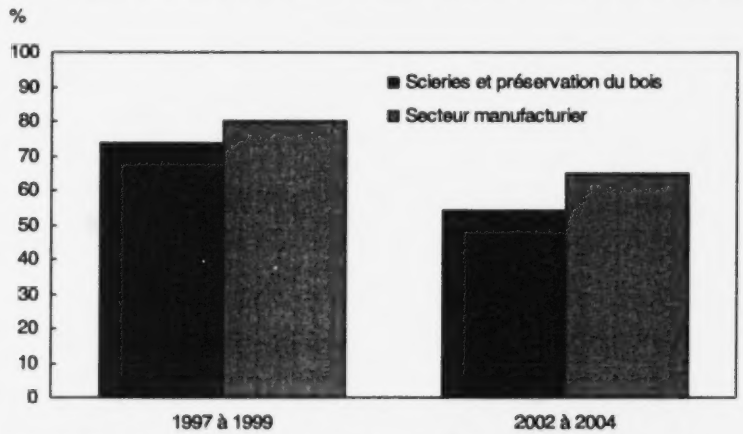

Source : Statistique Canada, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique.

À l'échelle régionale, on observe que le pourcentage d'industries dans le secteur des scieries et de la préservation du bois qui ont implanté des innovations entre 2002 et 2004 a été supérieur dans les provinces de l'Ouest[7] (67 %) comparativement aux provinces de l'Est où les taux étaient de 52 % pour le Nouveau-Brunswick, 49 % pour le Québec, 48 % pour la Nouvelle-Écosse et 39 % pour l'Ontario.

L'industrie des scieries et de la préservation du bois dégage une rentabilité plutôt similaire aux autres industries du secteur manufacturier

Après avoir affronté des pressions commerciales et une situation économique difficile au cours des dernières années, l'industrie du bois d'œuvre s'est restructurée et est demeurée rentable[8]. En effet, lorsque l'on mesure la rentabilité sur la base de la marge bénéficiaire ou du rendement sur l'avoir dégagé par l'industrie des scieries et de la préservation du bois, on note qu'en général l'industrie des scieries et de la préservation du bois se situait dans la moyenne ou légèrement au-dessous.

De 1999 à 2005, l'industrie des scieries et de la préservation du bois a affiché une marge bénéficiaire moyenne de 6,0 % comparativement à 6,4 % pour l'ensemble des industries manufacturières. Cette performance financière moyenne a été rendue possible grâce, entre autres, à des gains substantiels de productivité et aussi au fait que l'industrie a su capitaliser sur la poussée temporaire de la demande et des prix en 2004, année où la marge bénéficiaire a atteint un record de 10,3 %.

Graphique 9 L'industrie des scieries et de la préservation du bois a affiché une marge bénéficiaire plutôt comparable à celle du secteur manufacturier

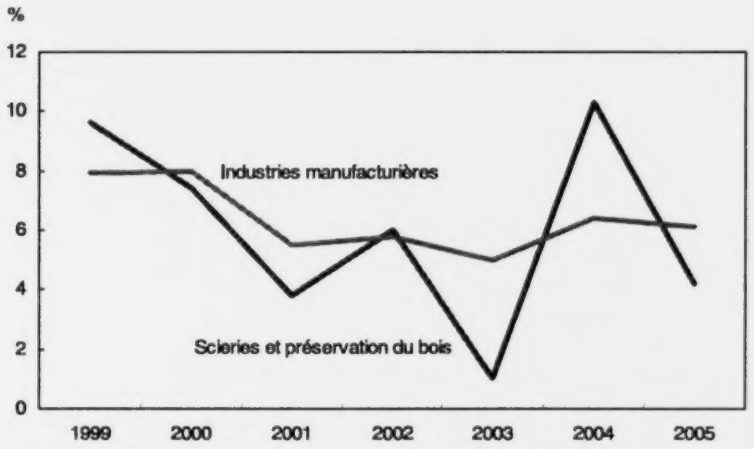

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division de l'organisation et des finances de l'industrie.

7. Comprenant le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.
8. Voir l'encadré intitulé « Les univers des données financières et des données sur la production se comparent-ils pour l'industrie du bois d'œuvre? ».

Par ailleurs, de 1999 à 2005, l'industrie des scieries et de la préservation du bois a dégagé un rendement moyen de l'avoir comparable à celui du secteur manufacturier (8,9 % par rapport à 8,8 %). Ce ratio permet de mesurer le rendement obtenu par les investisseurs et constitue un autre indicateur de leur rentabilité.

Les marges bénéficiaires et le rendement de l'avoir dégagés par une industrie dépendent en grande partie des profits qu'elle génère sur la vente de ses produits. Or, l'industrie des scieries et de la préservation du bois a réalisé un bénéfice d'exploitation record de 2,8 milliards de dollars en 2004, mais ceux-ci ont par la suite chuté de 70,5 % pour se retrouver à 833 millions de dollars en 2005.

Les bénéfices nets ont également chuté de 80,7 % pour passer de 2,1 milliards de dollars en 2004 à 409 millions de dollars en 2005. Cette chute des bénéfices en 2005 peut être associée à la vigueur du dollar canadien, à la hausse des coûts de l'énergie et des intrants de production, et à la baisse du prix du bois d'œuvre.

Si la tendance annuelle pour 2006 devait suivre celle observée au cours des trimestres de 2006 pour lesquels nous disposons de statistiques financières préliminaires, les revenus d'exploitation devraient afficher une baisse approximative de 9 % par rapport aux résultats de 2005. Par ailleurs, toujours selon les statistiques financières préliminaires, les bénéfices nets devraient quant à eux afficher une hausse approximative de 4,5 %. Cette hausse au niveau des bénéfices nets peut s'expliquer en partie par la résolution du différend sur le bois d'œuvre avec les États-Unis.

En effet, l'Accord sur le bois d'œuvre résineux signé le 12 septembre 2006 confirme la révocation des ordonnances d'imposition de droits compensateurs et antidumping des États-Unis et prévoit le remboursement aux exportateurs canadiens concernés de la majeure partie des droits perçus sur le bois d'oeuvre résineux depuis 2002, soit plus de 4,5 milliards de dollars américains.

L'entente stipule également que les exportateurs canadiens de bois d'oeuvre résineux devront désormais payer des droits à l'exportation lorsque le prix du bois à destination des États-Unis est égal ou inférieur à 355 US$ par millier de pieds-planche. En outre, chaque province se verra accorder une part des exportations en fonction de sa part traditionnelle du marché américain. Cet arrangement vise à maintenir la part du marché américain de bois d'oeuvre du Canada. L'Accord demeurera en vigueur pendant sept ans et pourra être reconduit pour deux autres années. Le temps dira comment cet accord et d'autres facteurs influenceront l'industrie canadienne du bois d'oeuvre au cours des prochaines années.

Les univers des données financières et des données sur la production se comparent-ils pour l'industrie du bois d'œuvre?

Étant donné que les établissements couverts dans les statistiques financières (récoltées au niveau de l'entreprise) diffèrent quelque peu de ceux couverts dans les statistiques sur la production (récoltées au niveau de l'établissement), des vérifications additionnelles ont été effectuées pour confirmer les conclusions concernant la marge bénéficiaire et le rendement de l'avoir. Ces vérifications corroborent ces conclusions.

En général, une entreprise est constituée d'une ou de plusieurs (une famille de) compagnies sous une propriété commune qui peut comprendre des établissements qui relèvent de plusieurs industries. Ainsi, les données sur la marge bénéficiaire et sur le rendement sur l'avoir présentées ici se rapportent aux entreprises dont la majorité de leurs activités relève de l'industrie des scieries et de la préservation du bois (SCIAN 3211). Les établissements qui appartiennent à la fois à l'univers des entreprises classées dans le SCIAN 3211 ainsi qu'à l'univers des établissements classés directement dans l'industrie SCIAN 321111 comptaient pour 60 % de la valeur ajoutée des deux univers combinés en 2005. Étant donné que la valeur des profits est une mesure résiduelle généralement très sensible aux variations du nombre et de la taille des entreprises pour lesquelles elle est calculée, il est essentiel de valider les conclusions concernant la marge bénéficiaire et le rendement de l'avoir.

En premier lieu, il a été établi que les ratios financiers pour les entreprises classées dans le SCIAN 3211 n'étaient pas prédéterminés par les établissements qui ne sont pas des scieries, mais qui appartiennent tout de même à des entreprises classées dans le SCIAN 3211 — sur la base que la majeure partie de leur production se rapporte aux scieries. Pour cause, la plupart des établissements qui ne sont pas des scieries mais qui appartiennent à des entreprises classées dans le SCIAN 3211 sont des établissements qui oeuvrent dans l'industrie de la fabrication du papier (SCIAN 322). Les données montrent que les entreprises qui oeuvrent principalement dans le domaine de la fabrication du papier ont enregistré des ratios financiers inférieurs à ceux des entreprises du SCIAN 3211. Cela suggère que les ratios financiers des entreprises du SCIAN 3211 seraient plus élevés si on ne tenait pas compte de leurs activités dans le domaine de la fabrication du papier, ce qui corrobore les conclusions concernant la marge bénéficiaire et le rendement de l'avoir dans l'industrie du bois d'oeuvre.

En deuxième lieu, l'analyse des microdonnées de 2005 a permis d'établir que les entreprises qui oeuvraient seulement dans le secteur des scieries (SCIAN 321111) et que l'on appelle « entreprises oeuvrant dans une industrie unique » avaient une performance similaire aux entreprises oeuvrant principalement dans le secteur des scieries, mais qui ont également des activités dans d'autres secteurs (entreprises oeuvrant dans plusieurs industries). Cette analyse corrobore également les conclusions concernant la marge bénéficiaire et le rendement de l'avoir dans l'industrie du bois d'oeuvre.